

# Nicolas B. Bernard

## *Curriculum vitae*

Né à Braine-l'Alleud le 16 mai 1995  
Boulevard de la Cambre 33 bte 5  
1000 Bruxelles  
0485/25.97.85

### Coordonnées professionnelles

Place Royale 7  
1000 Bruxelles  
nibe@const-court.be  
02/500.12.63

## I. Expériences professionnelles

– 2020 - ...  
*(fonction principale)*

### **Référéndaire à la Cour constitutionnelle**

- Second lauréat du concours de recrutement organisé par la Cour constitutionnelle.
- Autorisé par le Roi à cumuler cette fonction avec celle d'assistant en droit administratif (arrêté royal du 12/09/2021), en vertu de l'article 44 de la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour constitutionnelle.

– 2021 - ...  
*(fonction accessoire)*

### **Assistant à l'Université Saint-Louis de Bruxelles en droit administratif (20%)**

- Membre du Centre de recherches en droit constitutionnel et administratif (CIRC).
- Dispense de travaux pratiques aux étudiants de bac 3.

– 2018-2020

### **Assistant à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve en droit constitutionnel (50%)**

- Membre du Centre de recherche sur l'Etat et la Constitution (CRECO).
- Dispense d'exercices pratiques, de travaux dirigés et de monitorats aux étudiants de bac 2.
- Élu membre du conseil de la Faculté et de l'Institut de la Faculté de droit et criminologie de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve pour l'année 2019-2020.

– 2018-2020

### **Assistant à l'Université Saint-Louis de Bruxelles en sources et principes du droit et droit constitutionnel I (50%)**

- Membre du Centre de recherches en droit constitutionnel et administratif (CIRC).
- Dispense de monitorats aux étudiants de bac 1.
- Élu représentant scientifique de la faculté de droit au Conseil de l'enseignement de l'Université Saint-Louis pour l'année 2019-2020.

– 2017-2018

**Stage au Conseil d'Etat (section de législation)**

- Stage effectué auprès de M. X. Delgrange, premier auditeur chef de section.
- Rédaction de projets de rapports d'auditeur.

**II. Parcours universitaire**

– 2016-2018

**Master en droit à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, avec *grande distinction***

- Master 2 (2017-2018) : *la plus grande distinction*, juin 2018.  
Finalité Etat et Europe (droit public).  
Stage de fin d'étude à la section de législation du Conseil d'Etat.  
Option théorie du droit.
- Master 1 (2016-2017) : *grande distinction*, juin 2017.  
Option droit international public.

Mémoire de fin d'études réalisé en droit constitutionnel, consacré aux *choix du Constituant comme limites formelles au contrôle de la Cour constitutionnelle* sous la direction de Sophie Weerts (18/20). Nominé au prix Jacques Falys.

– 2017

**Cours de droit international humanitaire (droit de la guerre) de la Croix-Rouge de Belgique à l'École Royale Militaire, *réussi avec 90%***

– 2013-2016

**Bachelier en droit à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, avec *grande distinction***

- Bac 3 (2015-2016) : *grande distinction*, juin 2016.
- Bac 2 (2014-2015) : *grande distinction*, juin 2015.
- Bac 1 (2013-2014) : *distinction*, juin 2014.

Travail de fin d'études réalisé en droit pénal et criminologie, consacré à la question de la *légitimation de la peine de mort par la théorie du contrat social chez Rousseau, Beccaria et Kant* sous la direction de Yves Cartuyvels (17/20).

### III. Connaissances linguistiques

<ul style="list-style-type: none"><li>– <b>Français</b></li></ul>	<b>Langue maternelle.</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>– <b>Néerlandais</b></li></ul>	<b>Lu, écrit et parlé, équivalent B2.</b>  Réussite à l'examen linguistique de connaissance suffisante de néerlandais organisé par la Cour constitutionnelle et le SELOR, en vertu de l'article 35 de la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour constitutionnelle.
<ul style="list-style-type: none"><li>– <b>Anglais</b></li></ul>	<b>Lu, écrit et parlé, équivalent B2.</b>

### IV. Activités scientifiques

<ul style="list-style-type: none"><li>– <b>Monographies</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– N. B. Bernard, <i>Droit de la Défense</i>, Bruxelles, Larcier, mai 2022 (à paraître).</li><li>– N. B. Bernard et V. De Saedeleer, <i>Defensiecodex</i>, Bruxelles, Intersentia, 2021, 628 p. (en néerlandais).</li><li>– N. B. Bernard et V. De Saedeleer, <i>Code de la Défense</i>, Bruxelles, Larcier, 2021, 604 p.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>– <b>Articles de périodiques</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– N. B. Bernard, I. Hachez, S. Van Drooghenbroeck <i>et al.</i>, « <i>Urgenda</i> : Quelles leçons pour la Belgique ? », <i>A.P.T.</i>, 2021, pp. 1 à 36.</li><li>– N. B. Bernard, « L'emploi des langues en matière militaire dans le cadre des marchés publics : quelques observations sur la loyauté procédurale et les moyens d'ordre public », note sous C.E., 18 décembre 2019, <i>Avico et csrts</i>, n° 246.459, <i>M.C.P.-O.o.O.</i>, 2020, pp. 601 à 609.</li><li>– N. B. Bernard, « L'expédition des affaires courantes : évolutions d'une coutume constitutionnelle », <i>R.B.D.C.</i>, 2020, pp. 313 à 339.</li><li>– N. B. Bernard, « Les membres de la famille d'Orange-Nassau sont à perpétuité exclus de tout pouvoir en Belgique », <i>A.D.L.</i>, 2020, pp. 307 à 329.</li><li>– N. B. Bernard et N. Vander Putten, « La responsabilité civile de l'Etat pour faute du Pouvoir exécutif – <i>Anno 2020</i> », <i>J.T.</i>, 2020, pp. 734 à 739.</li></ul>

– ***Contributions à un ouvrage collectif***

- N. B. Bernard, « Les pouvoirs du gouvernement fédéral en période de crise : le gouvernement Wilmès face à l'épidémie de Covid 19 », *J.T.*, 2020, pp. 372 à 375 (err. *J.T.*, 2020, p. 412).
- N. B. Bernard, « Quelle place pour le régicide en 2019 ? Les infractions contre la monarchie dans la proposition de loi du 24 septembre 2019 instaurant un nouveau Code pénal », *Rev. dr. pén.*, 2020, pp. 413 à 435.
- N. B. Bernard, « Quelle évolution pour le concept d'affaires courantes ? », *Focus du Centre d'études Jacques Georgin*, 2020, n° 15, pp. 4 à 26.
- N. B. Bernard, « Recension de R. Gerits, Statut des militaires », *J.T.*, 2020, p. 152.
- N. B. Bernard et S. Vandenbosch, « Quelques propositions pour une remise au goût du jour de l'article 167 de la Constitution », *C.D.P.K.*, 2019, pp. 291 à 303.
- N. B. Bernard, « La fin du choix du Constituant dans les travaux préparatoires ? », obs. sous C.C., 23 mai 2019, n° 70/2019, *J.T.*, 2019, pp. 564-566.
- N. B. Bernard, « La procédure de remplacement des F16 : entre transparence et opacité », *R.B.D.C.*, 2019, pp. 161-200.
- N. B. Bernard, « Les choix légistiques du Constituant comme limites formelles au contrôle de la Cour constitutionnelle », *R.B.D.C.*, 2018, pp. 459-482.
- N. B. Bernard, M. El Berhoumi et C. Romainville, « Les sources formelles du droit de la répartition des compétences », *La répartition des compétences*, M. El Berhoumi et S. Van Drooghenbroeck (dir.), Bruxelles, Larcier, 2021 (à paraître).
- N. B. Bernard et C. Pietquin, « L'interprétation et la politique jurisprudentielle », *La répartition des compétences*, M. El Berhoumi et S. Van Drooghenbroeck (dir.), Bruxelles, Larcier, 2021 (à paraître).
- N. B. Bernard et S. Van Drooghenbroeck, « L'exclusivité des compétences », *La répartition des compétences*, M. El Berhoumi et S. Van Drooghenbroeck (dir.), Bruxelles, Larcier, 2021 (à paraître).
- N. B. Bernard et M. Fontaine, « Citoyen ou militaire ? Droits civils et politiques des militaires », *Quel cadre*

– **Communications à un colloque**

- juridique pour les nouvelles missions de la Défense ?*, V. De Saedeleer et N. Lagasse (dir.), Limal, Anthemis, 2021, pp. 29-61.
- N. B. Bernard et A.-L. Cambron, « Quelques compétences de la Défense en matière de délits internationaux : criminalité maritime à l'étranger et piraterie dans le Code de la navigation », *Quel cadre juridique pour les nouvelles missions de la Défense ?*, V. De Saedeleer et N. Lagasse (dir.), Limal, Anthemis, 2021, pp. 287-315.
  - N. B. Bernard et V. De Saedeleer, « L'externalisation des missions de la Défense belge », *Quel cadre juridique pour les nouvelles missions de la Défense ?*, V. De Saedeleer et N. Lagasse (dir.), Limal, Anthemis, 2021, pp. 131-158.
  - N. B. Bernard, M. Lys et C. Romainville, « Cinquante années de fédéralisation en Belgique : évolutions politiques et institutionnelles », in *50 ans de fédéralisation de l'Etat belge : institutions, acteurs, politiques publiques et particularités du fédéralisme belge*, C. Xhardez et al. (dir.), Louvain-la-Neuve, Academia, 2020, pp. 21 à 40.
  - N. B. Bernard, « Le pouvoir d'interprétation authentique des législateurs », in *La légalité : un principe de la démocratie belge en péril ?*, L. Detroux, M. El Berhoumi et B. Lombaert (dir.), Bruxelles, Larcier, 2019, p. 509 à 538.
  - N. B. Bernard, « The use of the "soft" case-law of the European Committee of Social Rights by the Belgian Constitutional Court », *The system of collective complaints within the framework of the European Social Charter - seminar organized by the Belgian Section of the Academic Network on the European Social Charter*, Bruxelles, Université Saint-Louis, 8 octobre 2021 (en anglais).
  - N. B. Bernard, « Le recours à la violence légitime par l'Etat pour assurer la distanciation sociale dans un contexte de crise sanitaire », *Assistentenconferentie – Conférence des assistants 2021*, Bruxelles, Université Saint-Louis, 17 septembre 2021.
  - N. B. Bernard, « Le concept d'affaires courantes », *Matinée d'études consacrée aux affaires courantes, organisée par le Centre d'études Jacques Georgin*, Bruxelles, Chambre des représentants, 29 novembre 2019.
  - N. B. Bernard, « L'article 167, §1<sup>er</sup>, alinéa 2, de la Constitution », *Quelle Constitution après 2019 ?*, Bruxelles, Palais des Académies, 11 janvier 2019.

## **V. Divers**

– ***Fonctions non rémunérées***

**Affiliations universitaires :**

- 2020-2021 : chercheur associé au Centre de recherches en droit constitutionnel et administratif (CIRC) de l'Université Saint-Louis – Bruxelles.
- Depuis 2020 : collaborateur scientifique du Centre de recherche sur l'Etat et la Constitution (CRECO) de l'Université Catholique de Louvain.

– ***Services à la société***

**Tâches scientifiques non rémunérées :**

- Réalisation de *peer review* pour les éditions Larcier dans le domaine du droit public.
- Interrogé occasionnellement par les médias (LN24, RTL) sur les questions institutionnelles.

**Chef scout :**

- 2017-2018 : chef pionniers (mixte 16-18 ans).
- 2013-2017 : chef louveteaux (garçons 8-12 ans), chef responsable durant deux ans.